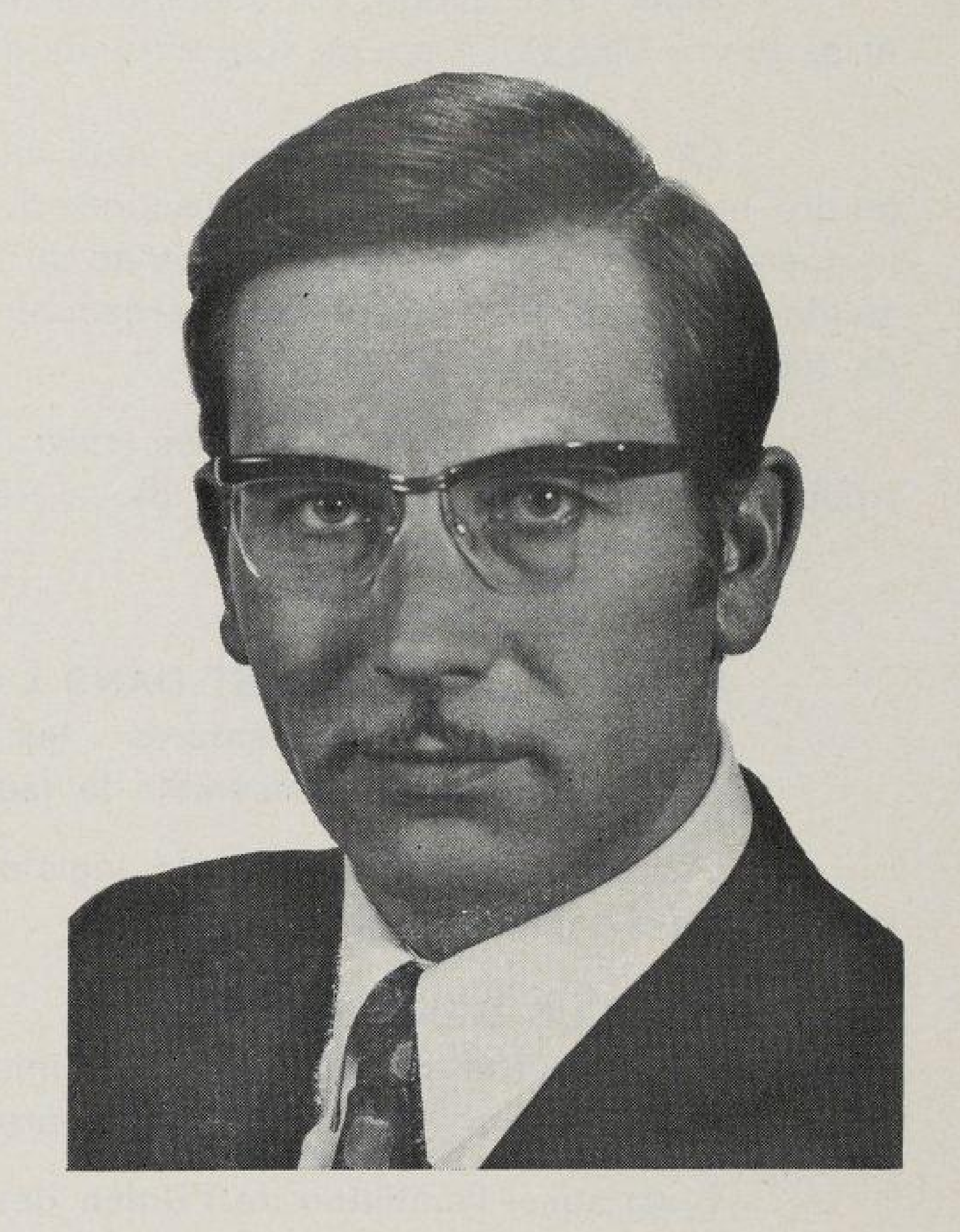
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Troisième Circonscription (Charente)

Elections Législatives du 4 Mars 1973

Union des Républicains de Progrès
pour le soutien au Président de la République

Electrices,
Electeurs,
Chers Amis,



Il y a cinq ans, lors des élections législatives de juin 1968, devant la montée des périls qui menaçaient la République et nos libertés, vous m'aviez placé, au premier tour, en tête des candidats non-communistes, en m'accordant 16.686 voix. Au second tour, vous avez été 27.203 électrices et électeurs à me permettre de triompher du candidat du parti communiste. Ainsi l'emportait un vaste mouvement d'union républicaine qui épargnait à notre circonscription d'être représentée par le parti de la dictature collectiviste, de l'extrémisme partisan et du totalitarisme.

Je sollicite à nouveau le témoignage de votre confiance. Vous avez fait de moi votre représentant et j'ai constamment essayé d'être l'interprète fidèle de tous. Au-delà des particularités sociales, politiques, spirituelles, — toutes légitimes et très respectables mais souvent secondaires — j'ai constamment recherché ce qui unit, et repoussé ce qui divise.

Lorsque vous m'avez demandé mon intervention, pour vous ou pour l'un des vôtres, ma porte vous a toujours été ouverte. Ce rôle social et humain du parlementaire, qui consiste à rendre moins lourdes les contraintes de la vie, je crois profondément n'y avoir jamais failli.

J'ai conscience de la solidité des liens qui se sont établis, au fil des années, entre nous.

Charentais, et né au cœur de cette circonscription, toute ma vie professionnelle s'est déroulée au milieu de vous ; je partage chaque jour vos problèmes, vos soucis et aussi vos espoirs. Je pense également avoir acquis les connaissances et les relations qui permettent de défendre efficacement notre région à laquelle je suis profondément attaché.

Vous avez aussi fait de moi votre représentant dans une Assemblée Législative où l'action politique a ses impératifs. J'ai eu, sans relâche, trois préoccupations :

LA PAIX - D'abord j'ai cherché à servir tout ce qui peut faciliter l'affermissement de la paix retrouvée qui est l'un des grands mérites de la Cinquième République. Aussi, je me suis attaché à

défendre une politique étrangère et une défense nationale qui nous permettent de préserver notre indépendance, de garantir notre sécurité et d'entretenir de bonnes relations avec tous les pays du monde.

LE PROGRES - En second lieu, j'ai voulu faciliter la participation de tous les citoyens au progrès en travaillant activement au sein de la commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale.

Cette législature marquera un grand tournant de notre civilisation. Cette évolution sociale est difficile certes, mais, seule, une économie prospère pouvait permettre de l'entreprendre.

Parmi les grandes réformes décidées, je citerai seulement : la Mensualisation des salaires - l'Intéressement des travailleurs - la Protection Sociale de tous les citoyens - l'Amélioration des aides aux plus défavorisés (familles - handicapés - veuves - personnes âgées) et aussi toutes les actions en faveur de l'éducation et de la jeunesse.

Sur le difficile et long chemin de la vie de la Nation, je me suis efforcé de permettre à tous de recueillir les fruits du progrès en échappant à ses servitudes.

Dans cette action, j'ai soutenu de mes votes les Gouvernements de Jacques CHABAN-DELMAS et de Pierre MESSMER qui se sont efforcés de corriger les injustices et de développer la promotion sociale.

LA LIBERTE - Enfin, lorsque vous m'avez accordé votre confiance, nous avions été bien près de perdre nos libertés : les forces obscures de l'extrémisme se conjuguaient pour exposer notre pays à la guerre civile. Nous avons alors donné au Parlement, au Gouvernement et au Chef de l'Etat, la Majorité solide dont ils avaient besoin pour préserver la tranquillité publique, les biens de chacun et les libertés de tous.

Aujourd'hui, cinq ans après 1968, il nous faut encore préserver notre pays d'un printemps troublé, en apportant au Président de la République Georges POMPIDOU, la Majorité dont il a besoin.

POUR LE CHANGEMENT DANS L'ORDRE,

— rejetons les aventures - les illusions - les fausses promesses ;

— poursuivons ensemble la tâche entreprise sur la route du progrès !

L'action menée durant cette législature est garante de l'action future de la Majorité Présidentielle à laquelle j'ai la fierté d'appartenir.

MA PLUS GRANDE AMBITION,

— Lutter pour atténuer les injustices sociales ;

— Lutter pour faire que le progrès profite à tous,

C'est aussi l'ambition de l'Union des Républicains de Progrès.

Cette union, qui veut regrouper toutes les Françaises et tous les Français, est le seul rempart qui protègera nos libertés et notre dignité de citoyens.

Devant les périls que le communisme et ses alliés font courir au Pays, formons tous ensemble cette large Union, la seule capable de poursuivre la réalisation des réformes :

— pour le bonheur des Français,

— pour que vive la FRANCE,

— pour que vive la REPUBLIQUE.

Dr Michel ALLONCLE

Maire de Ruffec,
Conseiller Général de la Charente,
Président du Comité d'Expansion du Ruffécois,
Président d'Honneur de la « Charente-Limousine »,

Député sortant,
CANDIDAT DE L'UNION DES REPUBLICAINS DE PROGRES
pour le soutien au Président de la République.

Suppléant :

Jean COLOMBIER

Conseiller Municipal de Cherves-Chatelars,
Conseiller Général de Montembœuf,
Membre de la Commission Départementale
du Conseil Général de la Charente,
Membre du Comité de la « Charente-Limousine ».

Vu, le candidat.

IMP. LORELLE, 16700-RUFFEC